



**HAL**  
open science

## Contradiction et topos dans le syllogisme dialectique

Juliette Lemaire

► **To cite this version:**

Juliette Lemaire. Contradiction et topos dans le syllogisme dialectique. Joël Biard; Fosca Mariani-Zini. Les lieux de l'argumentation. Histoire du syllogisme topique d'Aristote à Leibniz, 22, pp.33-52, 2009, Studia Artistarum, 978-2-503-52961-5. 10.1484/M.SA-EB.4.00068 . hal-02068738

**HAL Id: hal-02068738**

**<https://hal.science/hal-02068738>**

Submitted on 3 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

## Contradiction et *topos* dans le syllogisme dialectique, Juliette Lemaire, CNRS – Univ. Bordeaux 3

L'objet de cette contribution est de lire les *Topiques* à travers à la notion d'ἀντίφασις afin de saisir la spécificité de la déduction dialectique. En effet, le but de la déduction dialectique est la mise en contradiction de l'adversaire — plus exactement la déduction de la proposition contradictoire de la proposition choisie par le répondant. Dès lors, la contradiction est omniprésente comme pratique dans la joute dialectique. Mais la contradiction est aussi présentée explicitement par Aristote comme outil : la contradiction sert à la fois à trouver des prémisses et appartient à la liste des lieux répertoriés dans la topique de l'accident.

Les *Topiques* ne sont pas le seul texte dans lequel Aristote traite explicitement de la contradiction. D'autres traités rassemblés dans l'*Organon* la définissent : les *Catégories*, *De l'interprétation* et les *Seconds analytiques*. Mais alors que dans les *Catégories*, la contradiction est définie comme opposition de « dits avec combinaison »<sup>1</sup>, dans *De l'Interprétation*, il s'agit de l'opposition de propositions quantifiées<sup>2</sup>. De quelle contradiction s'agit-il dans les *Topiques* : la contradiction caractérisée par une négation qui porte sur un dit avec combinaison ou la contradiction caractérisée par une négation qui porte sur une proposition quantifiée ? Aborder le texte des *Topiques* à partir de la notion de contradiction permettra d'éclairer la spécificité de la déduction dialectique et en retour, la notion de contradiction utilisée par Aristote dans les *Topiques*.

### A- Déduction dialectique et ἀντίφασις implicite

La compréhension de la déduction dialectique, συλλογισμὸς διαλεκτικός<sup>3</sup>, dépend du dispositif de la joute dialectique dont je veux rappeler ici les éléments principaux<sup>4</sup>. La joute dialectique est une lutte entre deux adversaires dont les armes sont le discours. Il s'agit d'une situation de dialogue spécifique qui obéit à des règles précises. Le but de la joute dialectique consiste en la mise en contradiction du répondant, c'est là la tâche du questionneur.

---

<sup>1</sup> Dans le chapitre 10 des *Catégories*, l'opposition de contradiction est illustrée par le couple κάθηται / οὐ κάθηται (11b23). Ce début du chapitre 10 pourrait suggérer qu'il s'agit là d'une opposition entre termes. Cependant, quelques lignes plus loin, Aristote souligne que la spécificité de cette opposition est qu'elle oppose des dits avec combinaison, λεγόμενα κατὰ συμπλοκήν (13a37 sq.). Aussi pour être exact faudrait-il dire que la négation porte sur le verbe, ce qui renvoie à la fonction de liaison du verbe entre deux termes dits sans combinaison, le nom et le verbe. Cependant, il y a bien une différence entre cette détermination de la contradiction et celle de *De l'interprétation* 7 (voir note suivante).

<sup>2</sup> *De l'interprétation* 7, 17b16-20 : l'opposition de contradiction est l'opposition d'une proposition affirmative universelle à une proposition négative particulière ou encore l'opposition d'une proposition affirmative particulière à une proposition négative universelle.

<sup>3</sup> Ou syllogisme dialectique.

<sup>4</sup> Pour une présentation détaillée de la joute dialectique, voir Paul Moraux « La joute dialectique d'après le VIIIe livre des *Topiques* », dans *Aristotle on Dialectic, The Topics, Proceeding of the Third Symposium Aristotelicum, (1963)*, edited by G.E.L. Owen, Oxford, Clarendon Press, 1968.

La situation dialogique détermine le déroulement de la joute, comme on peut le déceler dès la phrase d'ouverture des *Topiques*<sup>5</sup> :

Ἡ μὲν πρόθεσις τῆς πραγματείας μέθοδον εὐρεῖν ἀφ' ἧς δυνησόμεθα συλλογίζεσθαι περὶ παντὸς τοῦ προτεθέντος προβλήματος ἐξ ἐνδόξων, καὶ αὐτοὶ λόγον ὑπέχοντες μὴτὲν ἐροῦμεν ὑπεναντίον.

Le présent traité se propose de trouver une méthode qui nous rendra capable de raisonner déductivement à partir d'idées admises, sur tous les sujets qui pourront se présenter, comme aussi lorsqu'on nous aura à rendre raison de ces mêmes énoncés, de ne rien dire qui leur soit contraire<sup>6</sup>.

Le rôle de chacun des adversaires est présenté ici, c'est-à-dire encore les deux faces de l'activité dialectique : le questionneur doit « déduire à partir d'idées admises », συλλογίζεσθαι ἐξ ἐνδόξων, tandis que le répondant tente de ne rien dire de contraire à la proposition qu'il a choisie au départ, il doit « soutenir son énoncé », ὑπέχειν λόγον. La déduction à partir d'idées admises signifie que le questionneur tire une conclusion à partir d'une série de questions formulées à partir d'idées admises. Le répondant, dès lors qu'il répond affirmativement aux questions de son adversaire, admet les prémisses entraînant une déduction de la proposition contradictoire de celle qu'il avait choisie au départ.

La situation dialectique est donc celle d'une opposition entre deux adversaires qui se traduit par une opposition entre propositions. Le répondant doit choisir entre les deux branches d'un problème. Le problème dialectique est ainsi l'expression d'une alternative entre deux propositions exclusives l'une de l'autre : «  $p$  ou  $non-p$  ? »<sup>7</sup>. Si le répondant choisit  $p$ , alors le questionneur doit déduire  $non-p$ . L'opposition culmine dans la défaite du répondant s'il est contredit, c'est-à-dire si le questionneur parvient à faire admettre au répondant la proposition contradictoire de la proposition choisie au départ. Autrement dit, à partir de l'opposition dialectique du questionneur et du répondant, on peut penser la contradiction comme opposition d'une affirmation et d'une négation, bien qu'Aristote ne formule jamais cette définition dans les *Topiques*.

La tâche du questionneur est d'établir une proposition en détruisant celle du répondant : il établit la contradictoire de la thèse du répondant. La déduction dialectique semble donc consister en une réfutation. Aristote définit en effet la réfutation comme « une déduction de la contradiction » dans les *Premiers Analytiques*<sup>8</sup> ; dans les *Réfutations Sophistiques*, Aristote dit qu'elle « est une déduction avec contradiction de la conclusion », ou encore « une déduction

<sup>5</sup> 1, 1, 100a18-21. Le texte grec cité dans cette communication est celui édité par J. Brunschwig. Voir Aristote, *Topiques* Tome I, livres I-IV, texte établi et traduit par J. Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, 2002 (1<sup>e</sup> édition 1967), p. 1.

<sup>6</sup> Trad. Jacques Brunschwig légèrement modifiée, dans Aristote, *Topiques*, Tome I, *op. cit.*, p. 1.

<sup>7</sup> Sur le problème dialectique, voir le chapitre 11 du livre I des *Topiques* et *infra*.

<sup>8</sup> *Premiers Analytiques* II, 20, 66b11 : ὁ [γὰρ] ἔλεγχος ἀντιφάσεως συλλογισμός,

de la contradiction »<sup>9</sup>. Il s'agit là de deux façons pour Aristote de signifier la même chose : la réfutation est une déduction dont la conclusion est une proposition qui est contradictoire avec la proposition défendue par celui qui est réfuté.

Pourtant, il convient de noter qu'Aristote n'utilise jamais le terme ἔλεγχος dans les *Topiques*<sup>10</sup> mais seulement les verbes κατασκευάζειν et ἀνασκευάζειν : soit le questionneur établit — κατασκευάζει — une proposition de forme affirmative ( $p$  est la négation de  $non-p$ ) ; soit le questionneur détruit — ἀνασκευάζει — la proposition  $p$  et par là établit  $non-p$ . La contradiction est présente implicitement dans le texte des *Topiques* — à vrai dire partout puisque la majeure partie de ce texte consiste en « recettes » argumentatives adressées au questionneur pour établir la proposition opposée à celle du répondant. Ainsi, déduire dialectiquement signifie déduire la proposition opposée contradictoirement à celle choisie par le répondant. Mais ce n'est pas là la seule spécificité de la déduction dialectique. En effet, déduire dialectiquement consiste à « déduire à partir d'idées admises ».

Qu'est-ce que συλλογίζεσθαι ἐξ ἐνδόξων, déduire à partir d'idées admises ? Soit la définition de la déduction (ou syllogisme) : Ἔστι δὴ συλλογισμὸς λόγος ἐν ᾧ τεθέντων τινῶν ἕτερόν τι τῶν κειμένων ἐξ ἀνάγκης συμβαίνει διὰ τῶν κειμένων. « Une déduction est un raisonnement dans lequel, certaines choses étant posées, une chose distincte de celles qui ont été posées s'ensuit nécessairement, par la vertu même de ce qui a été posé »<sup>11</sup>. Une déduction consiste à tirer de façon nécessaire, à partir de prémisses, une conclusion<sup>12</sup>. Qu'est-ce qui distingue alors le syllogisme dialectique des autres syllogismes ? La distinction première dans le livre I des *Topiques* concerne le syllogisme démonstratif et le syllogisme dialectique<sup>13</sup>, elle porte sur la matière des prémisses<sup>14</sup>. Les prémisses dans la

<sup>9</sup> *Réfutations Sophistiques* 1, 165a3-4, trad. Louis-André Dorion : ἔλεγχος δὲ συλλογισμὸς μετ' ἀντιφάσεως τοῦ συμπεράσματος ; 9, 170b-1-2 : ὁ γὰρ ἔλεγχός ἐστιν ἀντιφάσεως συλλογισμὸς (dans *Les réfutations sophistiques*, Introduction, traduction et commentaire par L.-A. Dorion, Paris / Laval, Vrin - Presses universitaires de Laval, 1995).

<sup>10</sup> L'absence du verbe ἔλεγχειν et du substantif ἔλεγχος dans ce traité est remarquable. L. - A. Dorion l'explique par ce qu'il nomme la « dépersonnalisation » de la dialectique chez Aristote », c'est-à-dire le fait qu'avec Aristote, par rapport à Socrate et Platon, on passe à une conception logique de la réfutation, sans dimension morale. Voir L. - A. Dorion, « La « dépersonnalisation » de la dialectique chez Aristote », *Archives de Philosophie*, oct. - déc. 1997, T.60, cahier 4, p. 597-613 (= *Cahier n° 9209 du Département de philosophie de l'Université de Montréal*, 1992) : « Cette « dépersonnalisation » de l'échange dialectique explique sans doute pourquoi le substantif ἔλεγχος et le verbe ἔλεγχειν n'apparaissent pour ainsi dire jamais dans les *Topiques*, fait plutôt remarquable si l'on considère qu'une bonne partie de ce traité est consacré aux divers moyens que le questionneur peut mettre en œuvre pour « réfuter » la position de son adversaire » (p. 606). Voir également l'avant-propos de L. - A. Dorion à sa traduction des *Réfutations sophistiques*, dans Aristote, *Les réfutations sophistiques*, *op.cit.*, p.11.

<sup>11</sup> *Top.* I, 1,100a25-27, trad. J. Brunschwig modifiée.

<sup>12</sup> Dans les *Premiers analytiques*, la définition du syllogisme est presque identique. Voir *Pr. An.* I, 1, 24a18-20. Voir également *Réfutations sophistiques*, 1, 164b27-165a2.

<sup>13</sup> *Top.* I, 1, 100a27-100b23. Je ne m'arrêterai pas ici sur la distinction d'avec le syllogisme éristique dont Aristote traite à partir de la ligne 100b23.

<sup>14</sup> Cet usage du terme « matière » vient d'Alexandre d'Aphrodise. Voir par exemple son commentaire introductif au livre I des *Topiques*, In *Aristotelis Topicorum Libros octo commentaria*, *Commentaria in Aristotelem Graeca*, Vol. II, Pars II, texte édité par M. Wallies, Berlin, G. Reimer éditions, 1891, p. 2. Alexandre distingue la matière des différentes espèces de syllogisme également dans son commentaire aux *Premiers Analytiques* (voir In *Aristotelis Analyticorum Priorum Librum commentaria*, *Commentaria in Aristotelem Graeca*, Vol. II, Pars I, texte édité par M. Wallies, G. Reimer éditions, Berlin, 1893, p. 12, lignes 23-24). Sur cette distinction, voir Jonathan Barnes, « Logical Form and Logical Matter », dans *Logica*,

déduction dialectique sont des idées admises alors que dans la déduction apodictique, démonstrative, les prémisses sont premières et vraies.

Aristote exprime cette distinction de manière différente dans les *Seconds analytiques*<sup>15</sup>: πρότασις δ' ἐστὶν ἀντιφάσεως<sup>16</sup> τὸ ἕτερον μὲρον, ἐν καθ' ἑνός, διαλεκτικὴ μὲν ἢ ὁμοίως λαμβάνουσα ὁποτεροῦν, ἀποδεικτικὴ δὲ ἢ ὠρισμένως θάτερον, ὅτι ἀληθές - « Une prémisses est l'une des deux parties d'une contradiction, une chose dite d'une chose, dialectique quand elle prend indifféremment n'importe laquelle, démonstrative quand elle prend une partie déterminée qui est vraie. » Ici, la contradiction permet de distinguer la matière des prémisses : la prémisses dialectique peut être n'importe quelle partie d'une contradiction, c'est-à-dire soit une affirmation, soit une négation, c'est-à-dire, encore, indifféremment la vraie ou la fausse. Par différence, la prémisses scientifique ne choisira que la partie vraie d'une contradiction<sup>17</sup>.

En s'appuyant sur les *Topiques* et les *Seconds analytiques*, on constate donc que la distinction entre prémisses dialectique et prémisses démonstrative dépend de leur matière : endoxalité<sup>18</sup> dans le cas de la dialectique, vérité et primauté dans le cas de la démonstration — ce qui signifie que la prémisses dialectique peut être indifféremment vraie ou fausse, tandis que la prémisses démonstrative est nécessairement vraie.

Mais que sont les idées admises ou réputées, les ἔνδοξα ? Aristote les détermine ainsi<sup>19</sup>: ἔνδοξα δὲ τὰ δοκοῦντα πᾶσιν ἢ τοῖς πλείστοις ἢ τοῖς σοφοῖς, καὶ τούτοις ἢ πᾶσιν ἢ τοῖς πλείστοις ἢ τοῖς μάλιστα γνωρίμοις καὶ ἐνδόξοις — « les idées réputées sont en revanche, des opinions reçues par tous, ou par la majorité, ou par les experts, et pour ces derniers par tous, ou par la majorité, ou par les plus connus et les plus réputés. »<sup>20</sup> À partir de ces lignes, il est clair que la dialectique n'a pas affaire à la vérité, pas plus qu'à du probable mais à ce qui est reconnu<sup>21</sup>. Mais est-ce parce qu'il s'agit d'idées admises que la prémisses

*mente e persona, Studi sulla filosofia antica*, a cura di A. Alberti, Firenze, 1990, p.7-119 : « the matter of a demonstrative syllogism must be necessary, that of dialectical reputable, and so on » ; « Thus we might construct a pair of arguments, one demonstrative and the other dialectical, which « do not differ at all in their form » (both are standard syllogisms in Camestres) but which do differ in respect of their matter (in *Topics*, 2.26-3.4.) » (p.48).

<sup>15</sup> I, 2, 72a8-11

<sup>16</sup> Je cite ici le texte tel qu'il a été corrigé par Jonathan Barnes qui propose de lire ἀντιφάσεως au lieu de ἀπόφανσεως à la ligne 8. Cette correction implique de supprimer ἀπόφανσις δὲ ἀντιφάσεως ὁποτεροῦν μὲρον aux lignes 11-12, clause redondante et inutile. Voir J. Barnes, *Aristotle's Posterior Analytics*, translated with notes, Oxford, Clarendon Press, 1975, p. 96

<sup>17</sup> Cela implique la définition suivante de la contradiction : l'opposition d'une affirmation et d'une négation, où nécessairement l'une est vraie et l'autre fausse.

<sup>18</sup> « Endoxal » est un terme forgé par J. Brunschwig à partir du terme grec ἔνδοξα. L'endoxalité désigne le fait pour une prémisses d'être endoxale, c'est-à-dire d'avoir pour matière une idée admise. Voir Introduction aux *Topiques* d'Aristote, dans Aristote, *Topiques*, vol. I, *op.cit.*, p. XXXV.

<sup>19</sup> *Top.* I, 1, 100b21-23.

<sup>20</sup> Trad. J. Brunschwig légèrement modifiée.

<sup>21</sup> J. Brunschwig justifie ainsi sa traduction d'ἔνδοξα par idées admises et l'adjectif « endoxal » dans l'expression « prémisses endoxales » : les prémisses dialectiques « ne remplissent pas leur fonction en tant qu'elles sont *probablement vraies*, mais en tant qu'elles sont *véritablement approuvées*. » Voir Introduction aux *Topiques* d'Aristote, dans Aristote, *Topiques*, vol. I, *op.cit.*, p. XXXV.

dialectique peut être n'importe quelle partie d'une contradiction ? Les idées admises sont-elles intrinsèquement contradictoires<sup>22</sup> ?

La détermination qu'Aristote donne des *ἔνδοξα* opère par distinction : sont *ἔνδοξα* les idées reconnues par tous (ou presque tous) ou par les experts (par tous ou presque tous ou les plus réputés). Cette détermination des *ἔνδοξα* se présente sous la forme d'une grande division : soit la réputation, le fait qu'un idée soit admise, vient de la reconnaissance du grand nombre, soit elle vient des experts, et au sein de chacun de ces deux grands types, il y a des subdivisions : si ce n'est pas de tous, c'est de presque tous. Et de même pour les experts : si ce n'est pas de tous, ce sera de presque tous, et — subdivision impossible pour le plus grand nombre — par quelques uns, les plus réputés. Aristote indiquerait par là les deux sources principales de la reconnaissance d'opinions. Une idée est admise dès lors qu'elle est reconnue. Sa reconnaissance est le fait soit de la majorité, soit de quelques uns. Autrement dit, l'origine de la réputation d'une opinion est soit le grand nombre, soit la réputation de quelques uns. Cette définition ne mentionne donc pas de conflit — potentiel ou réel — entre *ἔνδοξα*, mais indique le processus par lequel une idée devient réputée : la reconnaissance par l'un des groupes.

À chaque fois<sup>23</sup> que nous retrouvons cette détermination des *ἔνδοξα* dans les *Topiques*, il s'agit pour Aristote de caractériser la prémisse dialectique, et non pas le problème dialectique. Et lorsque Aristote parle de conflit, il évoque un conflit entre opinions, *δόξα*, et toujours à propos du problème dialectique et non pas de la prémisse. La question à propos des *ἔνδοξα* est alors de savoir si chaque groupe d'*ἔνδοξα* est exclusif des autres ou au contraire conjoint. À propos d'une même chose, peut-on trouver l'opinion O dans la majorité et l'opinion non-O chez quelques experts ? Du fait que O soit reconnue par la majorité, elle deviendrait *ἔνδοξον*, et du fait que non-O soit reconnue par les experts, elle deviendrait elle aussi *ἔνδοξον*.

La nuance entre *ἔνδοξον* et *δόξα* serait la suivante : si *δόξα* peut être entendu comme opinion ou croyance, *ἔνδοξον* insiste sur la réputation, la reconnaissance d'une opinion. Une opinion extravagante ne peut être tenue pour *ἔνδοξον*, sauf si elle est énoncée par quelque

---

<sup>22</sup> Pour J. Brunschwig, l'accord est le propre de l'*ἔνδοξον* : à partir de la détermination disjonctive des *ἔνδοξα*, on constate que le critère dominant de l'*ἔνδοξον* est sa reconnaissance par la majorité. Tandis que pour R. Bolton, l'opinion des experts reste un *ἔνδοξον*, même si elle est en conflit avec l'opinion de la majorité. J. Barnes note qu'avant Aristote, l'adjectif *ἔνδοξος* s'applique en général aux personnes et aux cités, et signifie « réputé ». Aristote ne signale pas un nouvel usage de cet adjectif : collecter les *ἔνδοξα*, c'est donc collecter les vues, les idées réputées. Ces idées réputées sont les croyances explicites ou non. P est un *ἔνδοξον* dès lors qu'il est reconnu par l'un des groupes — ou la majorité ou les experts. Il peut y avoir conflit entre les deux groupes ou au sein d'un groupe. Mais Aristote ne dit jamais qu'il y a conflit entre *δόξα*. Il suffit à une opinion d'être reconnue par l'un des groupes pour être *ἔνδοξον*. Voir J. Brunschwig, « Remarques sur la communication de R. Bolton », dans D. Devereux et P. Pellegrin éd., *Biologie, logique et métaphysique chez Aristote, Actes du séminaire CNRS-NSF, Oléron, 28 juin-3 juillet 1987*, éd. du CNRS, Paris, 1990, p. 237-262 ; R. Bolton, « The Epistemological Basis of Aristotelian Dialectic », dans D. Devereux et P. Pellegrin éd., *Biologie, logique et métaphysique chez Aristote ..., op.cit.*, p. 185-236 ; J. Barnes, « Aristotle and the Method of Ethics », *Revue Internationale de Philosophie*, 34, 1980, p. 490-511.

<sup>23</sup> Voir *Top.* I, 1, 101a10-13 ; I, 10, 104a 8-11 ; I, 14, 105a35-b1.

autorité. Et l'autorité d'un expert provient de sa reconnaissance par la majorité<sup>24</sup>. Il y a donc deux degrés de reconnaissance : l'opinion d'un expert sera réputée si cet expert est réputé — ce qui signifie qu'une autorité est telle qu'elle peut soutenir un ἔνδοξον (1<sup>er</sup> degré) en vertu de sa reconnaissance par le plus grand nombre (2<sup>nd</sup> degré).

Il convient par ailleurs de noter que la déduction dialectique a certes pour but la déduction d'une contradiction, mais cela ne signifie pas que les prémisses utilisées sont contradictoires : la conclusion de la déduction est contradictoire avec la proposition choisie au départ par le répondant. Mais le fait que l'on puisse réfuter une proposition à partir de prémisses endoxales n'implique-t-il pas le caractère contradictoire des ἔνδοξα ? Non, puisque la proposition choisie par le répondant est l'une des deux branches d'un problème. Or le problème, lui, n'est pas formulé à partir d'ἔνδοξα, mais d'opinions. L'importance du caractère endoxal des prémisses est liée à l'acceptation des prémisses par le répondant : il est difficile de rejeter des prémisses reconnues par tous ou par quelques experts réputés. Il est absurde de prendre comme prémisses « une opinion universellement rejetée »<sup>25</sup>, ou de choisir un problème « parfaitement clair pour tout le monde »<sup>26</sup>. Du point de vue de l'utilité du traité des *Topiques*, Aristote précise que pour les « rencontres »<sup>27</sup>, il est décisif de partir d'opinions communes, « propres » — οἰκεῖλος — et non pas étrangères<sup>28</sup> — aux personnes interrogées lorsque celles-ci appartiennent à la majorité. Le caractère endoxal des prémisses facilite la déduction et la renforce d'une certaine manière. Comme si la déduction était d'autant plus assurée que les prémisses utilisées sont réputées.

L'habileté du questionneur ne se mesure donc pas à une capacité à savoir repérer des contradictions au sein d'un des types d'ἔνδοξα ou entre des types d'ἔνδοξα, mais à déduire une contradiction à partir d'idées réputées, c'est-à-dire trouver les prémisses endoxales adaptées à sa déduction de la contradictoire de la proposition choisie par le répondant<sup>29</sup>.

La prémisses ne peut pas être paradoxale, car le paradoxe par définition heurte les opinions réputées, c'est-à-dire les idées admises<sup>30</sup>. Le paradoxe est contraire aux idées admises et ne peut donc servir de prémisses. Quant au problème dialectique, il peut certes être l'expression d'un conflit entre l'opinion de la majorité et l'opinion des experts, ou d'un conflit au sein d'un des types d'ἔνδοξα. Mais la déduction dialectique portera sur l'une des deux branches du problème. Autrement dit, le problème dialectique et la prémisses dialectique n'ont pas la même fonction dans l'économie de la joute dialectique.

---

<sup>24</sup> Le terme ἔνδοξος réapparaît à la fin de la détermination des idées admises, τὰ ἔνδοξα, pour qualifier les plus connus et les plus sages des hommes : les hommes les plus réputés le sont par la majorité (voir *Top.* I, 1, 100b23).

<sup>25</sup> Traduction J. Brunschwig de l'expression τὸ μηδενὶ δοκοῦν en I, 10,104a6.

<sup>26</sup> Traduction J. Brunschwig de l'expression τὸ πᾶσι φανερόν en I, 10,104a6.

<sup>27</sup> I, 2,101a27, ἐντεῦξεις, c'est-à-dire ici les joutes dialectiques.

<sup>28</sup> ...δόξας οὐκ ἐκ τῶν ἀλλοτριῶν ἀλλ' ἐκ τῶν οἰκείων δογμάτων : « non point à partir de présuppositions qui leur seraient étrangères, mais à partir de celles qui leur sont propres », I, 2, 101a31-32, traduction J. Brunschwig.

<sup>29</sup> Ce qui est la fonction propre du lieu. Voir *infra*.

<sup>30</sup> Voir I, 10, 104b8-12 et I, 11, 104b19-28.

Nous avons vu que les prémisses dialectiques se distinguent des prémisses scientifiques par leur matière — endoxalité — mais elle s'en distinguent aussi par leur forme. Alors que la prémisses scientifique est une « prise », une « assomption »<sup>31</sup>, la prémisses dialectique est une question.

ἔστι δὲ πρότασις διαλεκτικὴ ἐρώτησις ἔνδοξος ἢ πᾶσιν ἢ τοῖς πλείστοις ἢ τοῖς σοφοῖς, καὶ τούτοις ἢ πᾶσιν ἢ τοῖς πλείστοις ἢ τοῖς μάλιστα γνωρίμοις, μὴ παράδοξος· θείη γὰρ ἂν τις τὸ δοκοῦν τοῖς σοφοῖς, ἐὰν μὴ ἐναντίον ταῖς τῶν πολλῶν δόξαις ἦ.

Une prémisses dialectique est la mise sous forme interrogative d'une idée admise par tous les hommes, ou par presque tous, ou par ceux qui représentent l'opinion éclairée, et pour ces derniers, par tous, ou par presque tous, ou par les plus connus, exception faite cependant des paradoxes. Car une idée propre à l'opinion éclairée a toutes chances d'être acceptée, pourvu qu'elle ne soit pas contraire à celles de l'opinion moyenne<sup>32</sup>.

La prémisses dialectique est une question, mais pas n'importe quelle question, puisqu'il s'agit d'une question formulée à partir d'une idée admise<sup>33</sup>. La prémisses dialectique est donc la mise sous forme interrogative d'une idée admise. Le questionneur demande au répondant d'accepter les prémisses — « Est-ce le cas que  $p$  ? » où  $p$  est une idée admise. Ainsi, la prémisses dialectique est une prémisses spécifique : d'une part, sa matière est endoxale alors que la prémisses apodictique est vraie et première, et d'autre part, sa forme est une question qui appelle une réponse seulement par oui ou non, alors que la prémisses apodictique est une prise ou une assomption.

Les prémisses dialectiques sont des questions qui constituent les points d'appui de la déduction, ἐκ. Par différence, le problème est ce sur quoi — περὶ οὗ — porte la déduction.

Διαφέρει δὲ τὸ πρόβλημα καὶ ἡ πρότασις τῷ τρόπῳ. Οὕτω μὲν γὰρ ῥηθέντος, « ἀρά γε τὸ ζῶον πεζὸν δίπουν ὀρισμός ἐστιν ἀνθρώπου ; » καὶ « ἀρά γε τὸ ζῶον γένος τοῦ ἀνθρώπου ; », πρότασις γίνεται· ἐὰν δὲ « πότερον τὸ ζῶον πεζὸν δίπουν ὀρισμός ἐστιν ἀνθρώπου ἢ οὐ ; » πρόβλημα γίνεται· [...].

Mais il y a entre un problème et une prémisses, une différence dans l'expression. Si l'on dit en effet : « Est-ce qu'*animal terrestre bipède* est la définition de l'homme ? », ou encore « Est-ce qu'*animal* est genre de l'homme ? », c'est une prémisses ; mais si l'on dit « Est-ce qu'*animal terrestre bipède* est la définition de l'homme ou non ? », c'est un problème [...] <sup>34</sup>.

<sup>31</sup> Voir λήψις in *Pr.an.*, I, 1, 24a23.

<sup>32</sup> I, 10, 104a8-12.

<sup>33</sup> L'expression « mise sous forme interrogative d'une idée admise » traduit ἐρώτησις ἔνδοξος.

<sup>34</sup> *Top.* I, 4, 101b28-33, trad. J. Brunschwig.

La joute dialectique porte sur un problème, et elle s'effectue à partir des prémisses. Mais ce qui distingue la prémisses du problème est, dit explicitement Aristote, seulement une différence d'expression : « Est-ce que  $p$  ? » dans le cas de la prémisses — en grec, la construction interrogative avec  $\acute{\alpha}\rho\alpha\dots$  — et « Est-ce que  $p$  ou  $non-p$  ? » dans le cas du problème (où  $p$  est une proposition, c'est-à-dire par exemple «  $y$  est-il genre de  $x$  ? ») — en grec la construction  $\acute{\pi}\acute{o}\tau\epsilon\rho\omicron\nu\dots\grave{\eta}\ \omicron\upsilon\grave{\iota}\dots$ .

Pourtant, du point de vue de l'économie de la déduction dialectique, ce qui distingue prémisses et problème n'est pas seulement une différence d'expression. En effet, le rôle de la prémisses diffère de celui du problème dans la mesure où une joute porte sur l'une des deux branches du problème ( $p$  ou  $non-p$ ), alors que la déduction ne peut utiliser  $p$  comme prémisses. Si le problème est : « le plaisir est-il un bien ou non ? », le répondant peut choisir de soutenir « le plaisir n'est pas un bien ». Mais le questionneur n'utilisera pas dans sa déduction la prémisses « le plaisir n'est pas un bien », ni même « le plaisir est un bien ». Ainsi, la distinction entre prémisses et problème ne réside pas seulement dans l'expression, la manière ( $\tau\rho\acute{o}\pi\omicron\varsigma$ ) de les dire mais aussi dans leur fonction respective dans la joute dialectique. Soit le problème  $p$  ou  $non-p$ . Si la joute porte sur  $p$ , c'est-à-dire si le répondant choisit de soutenir  $p$ , le questionneur devra utiliser  $q, r, t, s$  comme prémisses, mais jamais  $p$ . Et la conclusion de la déduction sera  $non-p$ .

Si la prémisses est « la mise sous forme interrogative » d'une idée admise, on peut dire de façon symétrique que le problème dialectique est la mise sous forme interrogative d'une antithèse. Le problème énonce une antithèse sous forme interrogative, demandant de choisir entre  $p$  et  $non-p$  : « Est-ce que  $p$  ou  $non-p$  ? ». Son intérêt est théorique, comme le montre l'exemple de problèmes dialectiques donnés dans le chapitre 11 du livre I : « Est-ce que le monde est éternel ou non ? »<sup>35</sup>. Quelques lignes plus bas<sup>36</sup>, trois classes de problèmes sont évoqués : éthique, physique, logique. Et Aristote distingue plusieurs types de problèmes : ceux qui n'ont pas été traités, c'est-à-dire ceux au sujet desquels il n'existe pas d'argumentation en faveur de l'une ou l'autre branche de l'alternative, ceux qui divisent « l'opinion moyenne »<sup>37</sup> et « l'opinion éclairée »<sup>38</sup>, ceux qui divisent l'opinion moyenne elle-même, enfin ceux qui divisent l'opinion éclairée elle-même. Les problèmes dialectiques opposent, divisent la communauté des hommes. Ils sont des questions auxquelles des réponses opposées peuvent être données.

ἔστι δὲ προβλήματα καὶ ὧν ἐναντίοι εἰσὶ συλλογισμοὶ (ἀπορίαν γὰρ ἔχει πότερον οὕτως ἔχει ἢ οὐχ οὕτως, διὰ τὸ περὶ ἀμφοτέρων εἶναι λόγους πιθανούς), καὶ περὶ ὧν λόγον μὴ ἔχομεν, ὄντων μεγάλων, χαλεπὸν οἰόμενοι εἶναι τὸ διὰ τί ἀποδοῦναι, οἷον πότερον ὁ κόσμος αἰδῖος ἢ οὐ·

<sup>35</sup> I, 14, 104b7-8

<sup>36</sup> 105b19-25

<sup>37</sup> Traduction de J. Brunschwig de l'expression οἱ πολλοί, 104b4-5.

<sup>38</sup> Traduction de J. Brunschwig de l'expression οἱ σοφοί, 104b4-5.

Sont des problèmes aussi bien les questions sur lesquelles il existe des déductions de sens contraire (on hésite alors à y répondre par l'affirmative ou la négative, du fait qu'il existe dans les deux sens des arguments persuasifs) que celles à propos desquelles nous n'avons pas d'argument à donner tant elles sont vastes, et tant nous jugeons difficile de motiver notre choix, par exemple celle de savoir si le monde est éternel ou non<sup>39</sup>.

Le problème est ce qui met dans l'embarras, car il est ce à propos de quoi deux argumentations opposées existent sans qu'il soit possible de trancher en faveur de l'une à l'exclusion de l'autre. Quant à la thèse, elle est un paradoxe, si l'on peut dire, reconnu, un paradoxe qui n'est plus paradoxal<sup>40</sup> : le paradoxe énoncé par quelque autorité ou célébrité atténue le paradoxe, et le transforme en idée reçue parce que son auteur est réputé. Mais il ne faut pas oublier que la thèse est une espèce du problème : il y a conflit à propos de la thèse. Par exemple, à partir du paradoxe réputé d'Antisthène, on peut formuler le problème dialectique suivant : « est-il possible de contredire ou non ? »<sup>41</sup>.

Ainsi, à partir du livre I, on peut dire que l'analyse des fonctions respectives de la prémisse et du problème montre que le déroulement de la déduction dialectique (l'enchaînement des prémisses) ne repose pas sur le caractère contradictoire des *ἔνδοξα*. Cependant, le bon dialecticien doit être capable à la fois de réfuter O et non-O. Serait-ce l'argument ultime pour affirmer le caractère intrinsèquement contradictoire des prémisses endoxales ? Le questionneur, pour réfuter O, devra puiser dans un certain type de réservoir de prémisses endoxales. Mais pour réfuter non-O, c'est-à-dire établir O, devra-t-il puiser dans le même réservoir de prémisses endoxales ou dans un type de réservoir distinct ? Le caractère contradictoire des prémisses endoxales serait avéré si, à partir des mêmes prémisses endoxales, le questionneur parvenait aussi bien à déduire O que non-O. Or ceci, Aristote ne l'énonce jamais. Autrement dit, si la contradiction entre opinions, *δόξα*, est présupposée par le problème dialectique dans sa forme, la contradiction supposée des *ἔνδοξα* n'a aucun rôle dans la déduction des prémisses. Les prémisses endoxales ne sont pas en elles-mêmes contradictoires, bien que les *ἔνδοξα*, les opinions réputées, puissent être contradictoires.

Comment trouver les prémisses ? Les *Topiques* ne donnent pas une collection de prémisses, mais indiquent comment les trouver. Aristote note à propos du nombre des prémisses<sup>42</sup>:

Ἔστι δ' ἀριθμῶ ἴσα καὶ τὰ αὐτὰ ἐξ ὧν τε οἱ λόγοι καὶ περὶ ὧν οἱ συλλογισμοί. Γίνονται μὲν γὰρ οἱ λόγοι ἐκ τῶν προτάσεων· περὶ ὧν δὲ οἱ συλλογισμοί, τὰ προβλήματα ἐστί· πᾶσα δὲ πρότασις καὶ πᾶν πρόβλημα ἢ γένος ἢ ἴδιον ἢ συμβεβηκὸς δηλοῖ· (καὶ γὰρ τὴν διαφορὰν ὡς οὖσαν γενικὴν ὁμοῦ τῷ

<sup>39</sup> I, 11, 104b13-16, trad. J. Brunshwig.

<sup>40</sup> *Top.* I, 11, 104b19-28.

<sup>41</sup> Il convient cependant de noter que parfois Aristote appelle thèse la proposition choisie par le répondant, et même aussi problème la proposition du répondant, et Aristote note lui-même qu'en pratique, on appelle thèse le problème (voir *Top.* I, 11, 104b34-105a2).

<sup>42</sup> I, 4, 101b13-28

γένει τακτέον)· ἐπεὶ δὲ τοῦ ἰδίου τὸ μὲν τὸ τί ἦν εἶναι σημαίνει, τὸ δ' οὐ σημαίνει, διηρήσθω τὸ ἴδιον εἰς ἄμφω τὰ προειρημένα μέρη, καὶ καλείσθω τὸ μὲν τὸ τί ἦν εἶναι σημαῖνον ὄρος, τὸ δὲ λοιπὸν κατὰ τὴν κοινὴν περὶ αὐτῶν ἀποδοθεῖσαν ὀνομασίαν προσαγορευέσθω ἴδιον· δῆλον οὖν ἐκ τῶν εἰρημένων διότι κατὰ τὴν νῦν διαίρεσιν τέτταρα τὰ πάντα συμβαίνει γίνεσθαι, ἢ ἴδιον ἢ ὄρος ἢ γένος ἢ συμβεβηκός. μηδεὶς δ' ἡμᾶς ὑπολάβη λέγειν ὡς ἕκαστον τούτων καθ' αὐτὸ λεγόμενον πρότασις ἢ πρόβλημά ἐστιν, ἀλλ' ὅτι ἀπὸ τούτων καὶ τὰ προβλήματα καὶ αἱ προτάσεις γίνονται.

Il existe une identité de nombre et de nature entre les éléments constitutifs des raisonnements et les objets sur lesquels portent les déductions. En effet, les éléments constitutifs des raisonnements sont les prémisses, les objets sur lesquels portent les déductions sont les problèmes ; et toute prémisses, comme tout problème, exhibe, soit un genre, soit un propre, soit un accident (ne parlons pas de la différence, car étant de nature générique, elle doit être rangée sous la même rubrique que le genre). Mais, puisqu'il arrive parfois à un propre d'exprimer l'essentiel de l'essence de son sujet, et parfois de ne pas l'exprimer, divisons le propre en deux parties correspondantes, et appelons « définition » celui qui exprime l'essentiel de l'essence ; quant à l'autre, réservons pour lui ce nom de « propre » que l'on donne indifféremment aux deux. En vertu de ces considérations, on le voit donc bien, la présente division aboutit à quatre termes en tout : propre, définition, genre et accident. Toutefois, qu'on ne s'y trompe pas : nous ne disons pas que chacun de ces quatre termes constitue par lui-même une prémisses ou un problème ; nous disons qu'ils sont à l'origine des problèmes comme des prémisses<sup>43</sup>.

J. Brunshwig souligne<sup>44</sup> qu'Aristote signifie ici que ce sont les types de prémisses et de problèmes qui sont en nombre égal. Ce nombre correspond aux différentes façons d'attribuer un prédicat à un sujet : est-ce au titre de l'accident, du propre, du genre ou de la définition que P se prédique de S ? Ces quatre classes qui sont « à l'origine des problèmes comme des prémisses » ont été nommées par la tradition « prédicables », mais Aristote lui-même n'emploie jamais ce terme.

Selon J. Brunshwig<sup>45</sup>, le prédicable est une réponse à la question de savoir comment satisfaire aux conditions de la définition : à chacune de ces conditions, il y a une méthode correspondante, permettant de contrôler si cette condition est satisfaite. La division des prédicables s'obtient par une double application du principe de contradiction. Le prédicat est, par rapport au sujet, essentiel ou non ; il est coextensif ou non :

Prédicat	essentiel	non-essentiel
coextensif	Définition	Propre
non-coextensif	Genre	Accident

<sup>43</sup> Trad. J. Brunshwig.

<sup>44</sup> Voir note 2 de la page 5, p. 118 (dans le vol. I des *Topiques*, édité et traduit par J. Brunshwig, *op. cit.*).

<sup>45</sup> Voir Introduction aux *Topiques*, vol.I, *op. cit.*, p. XLV-L.

Les différentes façons d'attribuer un prédicat à un sujet permettent de classer les lieux : dans les livres II et III, Aristote va donner une série de lieux pertinents pour la prédication accidentelle ; dans le livre IV, il s'agira des lieux utilisables quand la prédication est générique ; dans le livre V, il s'agira des lieux concernant la prédication du propre ; dans les livres VI et VII, des lieux de la définition (VI-VII).

### **B- L'usage explicite de l'ἀντίφασις dans les chapitre 10 et 15 du livre I (les ὄργανα pour trouver des prémisses)**

Dans les chapitres 10 et 15 du livre I apparaissent les premières occurrences explicites d'ἀντίφασις<sup>46</sup>. Le chapitre 10 traite de la prémisses et montre comment le questionneur peut trouver des idées admises à partir d'autres idées admises.

Nous savons que les prémisses dialectiques se caractérisent par leur aspect endoxal. La prémisses peut être choisie parmi les opinions de ceux qui sont éclairés mais elle ne doit pas être contraire — ἐναντίον — aux opinions du plus grand nombre. On peut cependant construire une prémisses à partir des propositions contraires aux idées admises : Εἰσὶ δὲ προτάσεις διαλεκτικαὶ καὶ τὰ τοῖς ἐνδόξοις ὅμοια, καὶ τὰναντία τοῖς δοκοῦσιν ἐνδόξοις εἶναι, κατ' ἀντίφασιν προτεινόμενα,... « Sont aussi des prémisses dialectiques les énoncés qui sont semblables aux idées admises, ceux qui sont contraires à des idées admises, formulés selon la contradictoire...<sup>47</sup> »<sup>48</sup>. Que signifie l'expression énoncés « contraires aux idées admises, formulés selon la contradictoire », τὰναντία τοῖς δοκοῦσιν ἐνδόξοις εἶναι, κατ' ἀντίφασιν προτεινόμενα ? C'est par des exemples<sup>49</sup> qu'Aristote explique ce qu'il entend par formulation selon la contradictoire des contraires des idées admises. Soit l'idée admise « il faut bien traiter ses amis ». Sa contraire est : « il faut mal traiter ses amis ». La contradictoire de cette contraire est : « Il ne faut pas mal traiter ses

<sup>46</sup> Il y a une autre occurrence de ce terme dans le chapitre 14, lignes 105b2-3, mais il s'agit d'un renvoi au chapitre 10.

<sup>47</sup> *Top.* I, 10, 104a12-14. Traduction J. Brunschwig légèrement modifiée, en particulier κατ' ἀντίφασιν προτεινόμενα. J. Brunschwig traduit en effet cette expression par « mis sous forme négative », mais il me semble que cette traduction ne rend pas exactement compte de l'expression grecque, d'autant plus que par sa structure, elle semble traduire une expression semblable à ἐρώτησις ἔνδοξος, « mise sous forme interrogative d'une idée admise ». Or les deux expressions grecques ne sont pas construites de la même façon.

<sup>48</sup> J. Tricot traduit ce même passage : « Sont aussi des propositions dialectiques ce qui est semblable aux opinions probables, ainsi que les propositions qui contredisent les contraires des opinions tenues pour probables (...). », dans Aristote, *Organon V, Les Topiques*, traduction nouvelle et notes par J. Tricot, Paris, Vrin, 1997 (1<sup>re</sup> édition 1965), p. 23.

<sup>49</sup> I, 10, 104a20-28 : ὁμοίως δὲ καὶ τὰ τοῖς ἐνδόξοις ἐναντία, κατ' ἀντίφασιν προτεινόμενα, ἐνδοξα φανέται· εἰ γὰρ ἐνδοξον ὅτι δεῖ τοὺς φίλους εὖ ποιεῖν, καὶ ὅτι οὐ δεῖ κακῶς ποιεῖν ἐνδοξον. ἔστι δ' ἐναντίον μὲν ὅτι δεῖ κακῶς ποιεῖν τοὺς φίλους, κατ' ἀντίφασιν δὲ ὅτι οὐ δεῖ κακῶς ποιεῖν. ὁμοίως δὲ καὶ εἰ δεῖ τοὺς φίλους εὖ ποιεῖν, τοὺς ἐχθροὺς οὐ δεῖ. ἔστι δὲ καὶ τοῦτο κατ' ἀντίφασιν τῶν ἐναντίων· τὸ γὰρ ἐναντίον ἐστὶν ὅτι δεῖ τοὺς ἐχθροὺς εὖ ποιεῖν. ὡσαύτως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. « De même les énoncés contraires aux idées admises, formulés selon la contradictoire, apparaissent comme une idée admise. En effet, si c'est une idée admise qu'il faut bien traiter ses amis, c'en est une aussi qu'il ne faut pas mal les traiter. Le contraire est ici qu'il faut mal traiter ses amis, et <la formulation> selon la contradictoire qu'il ne faut pas mal les traiter. De manière semblable aussi, s'il faut bien traiter ses amis, il ne faut pas bien traiter ses ennemis. Or cela aussi c'est la formulation contradictoire des contraires. En effet, le contraire est qu'il faut bien traiter ses ennemis. Et de même aussi dans les autres cas. », trad. J. Brunschwig légèrement modifiée.

amis.» Autrement dit, la proposition contraire de l'idée admise n'est pas obtenue par la négation, mais par l'adverbe contraire à « bien », εὖ, à savoir « mal », κακῶς. Εὖ ποιεῖν est contraire à κακῶς ποιεῖν.<sup>50</sup> Par différence, la contradictoire est obtenue par la négation apparemment placée en tête de la phrase contraire à l'idée admise : οὐ δεῖ κακῶς ποιεῖν τοὺς φίλους. La négation porte sur le verbe δεῖ. Donc on a :

Il faut bien traiter ses amis — d'abord l'idée admise

Il faut mal traiter ses amis — le contraire de l'idée admise

Il ne faut pas mal traiter ses amis — la contradictoire du contraire de l'idée admise.

Ou encore :

Il faut bien traiter ses amis — l'idée admise

Il faut bien traiter ses ennemis — le contraire de l'idée admise

Il ne faut pas bien traiter ses ennemis — la contradictoire du contraire de l'idée admise.

Le deuxième exemple confirme que le contraire est le terme contraire : soit l'opposition contraire amis / ennemis (ou bon / mal). Puis la formulation contradictoire de l'opinion contraire à l'opinion admise selon laquelle « il faut bien traiter ses ennemis », à savoir « il ne faut pas bien traiter ses ennemis ».

Ce passage contient la première occurrence explicite d'ἀντίφασις. Les exemples montrent que la formulation selon l'ἀντίφασις est une sorte d'opération qui consiste à placer ou supprimer une négation qui porte apparemment sur l'ensemble de la proposition. Soit une proposition  $p$ , la contradictoire énoncera οὐκ( $p$ ), non( $p$ ). Ici, selon les exemples, « il ne faut pas mal traiter ses amis » est la contradictoire de « il faut mal traiter ses amis ». À quoi sert la contradiction ? Elle désigne une opération qui permet de trouver une proposition apparaissant comme une idée admise à partir d'une autre idée admise. La proposition contraire, en revanche, n'est pas contraire par l'expression d'une négation, mais en tant qu'elle contient un terme contraire au terme de l'idée admise première.

Avant d'en venir aux lieux proprement dits, Aristote traite des instruments dialectiques à la fin du livre I<sup>51</sup>. La dissociation des divers sens des termes, deuxième instrument dialectique, permet d'enrichir les prémisses du questionneur. À partir de 106a10, Aristote utilise à nouveau les divers sens de « opposé » tels qu'ils sont distingués dans *Catégories* 10 pour déterminer si un terme se dit en plusieurs sens<sup>52</sup>. Pour savoir si un terme se prend en plusieurs sens, on peut examiner son opposé contraire, son opposé contradictoire, ou son opposé

<sup>50</sup> Ce sont des contraires au sens des *Catégories* 10, et non pas au sens de *De l'Interprétation*, c'est-à-dire que ce sont d'abord des termes en eux-mêmes contraires (des prédicats), et non pas des propositions qui sont contraires.

<sup>51</sup> Il y a quatre instruments dit Aristote dans les dernières lignes du chapitre 13 (105a21-33) : τὸ προτάσεις λαβεῖν, « poser des prémisses » (trad. J. Brunschwig) ; ποσαχῶς [ἕκαστον] λέγεται δύνασθαι διελεῖν, « savoir dissocier les divers sens d'un terme » (trad. J. Brunschwig) ; τὰς διαφορὰς εὐρεῖν, « découvrir les différences » (trad. J. Brunschwig) ; ἡ τοῦ ὁμοίου σκέψις, « l'examen du semblable ». Ces quatre instruments sont respectivement l'objet du chapitre 14, 15, 16 et 17 du livre I. Aristote ajoute aux lignes 105a25-33 que les trois derniers instruments permettent aussi d'obtenir des prémisses.

<sup>52</sup> Être opposé se dit en quatre sens : être opposé comme les contraires, comme les relatifs, la privation-possession, et la contradiction, i.e. l'affirmation et la négation. Voir *Catégories*, 10, 11b17-23.

comme privation et possession<sup>53</sup>. Si l'opposé contraire a plusieurs sens, alors le terme premier aussi : « *aigu* a pour contraire *grave* dans les sons et *obtus* dans les corps »<sup>54</sup>. De même, la polysémie du contradictoire implique la polysémie de son opposé<sup>55</sup>. L'opposition contradictoire permet ainsi d'examiner si un terme se prend en plusieurs sens, et par là, d'enrichir les prémisses. À nouveau, la contradiction est entendue comme opposition entre une affirmation et une négation (voir / ne pas voir<sup>56</sup>). Mais cette opposition oppose non pas des propositions, mais des termes.

### C- Qu'est-ce qu'un *topos* ?

L'examen des instrument est le dernier temps du livre I des *Topiques* ; à partir du livre II, Aristote en vient aux *topoi*, d'abord sous la rubrique générale de l'accident, après une remarque préliminaire sur les problèmes universels et particuliers.

À partir des prédicables, nous avons vu que la division des *topoi* s'effectuent dans les *Topiques* en fonction des règles de l'attribution. Cependant, Aristote ne dit rien sur l'usage de *topos*. Nous avons vu que l'ἀντίφασις est explicitement présente dans livre I des *Topiques* : la contradiction permet d'enrichir les prémisses. Mais elle appartient aussi à la liste des *topoi*, les lieux. Plus précisément, le lieu de la contradiction ou des contradictoires fait partie de la topique de l'accident. Mais en quel sens Aristote utilise-t-il la contradiction dans ce passage ? Et quel est le rôle du lieu des contradictoires dans la déduction dialectique ? Aristote écrit<sup>57</sup> :

Ἐπεὶ δ' αἱ τέτταρες, σκοπεῖν ἐπὶ μὲν τῶν ἀντιφάσεων ἀνάπαλιν ἐκ τῆς ἀκολουθήσεως, καὶ ἀναιροῦντι καὶ κατασκευάζουσι, λαμβάνειν δ' ἐξ ἐπαγωγῆς. Οἷον εἰ ὁ ἄνθρωπος ζῶν, τὸ μὴ ζῶν οὐκ ἄνθρωπος· ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. Ἐνταῦθα γὰρ ἀνάπαλιν ἢ ἀκολουθήσις· τῷ μὲν γὰρ ἀνθρώπῳ τὸ ζῶν ἔπεται, τῷ δὲ μὴ ἀνθρώπῳ τὸ μὴ ζῶν οὐκ, ἀλλ' ἀνάπαλιν τῷ μὴ ζῶν τὸ οὐκ ἄνθρωπος. ἐπὶ πάντων οὖν τὸ τοιοῦτον ἀξιοτέον· οἷον εἰ τὸ καλὸν ἡδύ, καὶ τὸ μὴ ἡδύ οὐ καλόν· εἰ δὲ τοῦτο μὴ, οὐδ'

<sup>53</sup> *Top.* I, 15, 106a10-13.

<sup>54</sup> *Ibid.*, trad. J. Brunschwig.

<sup>55</sup> *Top.* I, 15, 106b12-20 : Πάλιν ἐπὶ τοῦ κατ' ἀντίφασιν ἀντικειμένου σκοπεῖν εἰ πλεοναχῶς λέγεται· εἰ γὰρ τοῦτο πλεοναχῶς λέγεται, καὶ τὸ τοῦτῳ ἀντικείμενον πλεοναχῶς ῥηθήσεται. οἷον τὸ μὴ βλέπειν πλεοναχῶς λέγεται, ἔν μὲν τὸ μὴ ἔχειν ὄψιν, ἔν δὲ τὸ μὴ ἐνεργεῖν τῇ ὄψει· εἰ δὲ τοῦτο πλεοναχῶς, ἀναγκαῖον καὶ τὸ βλέπειν πλεοναχῶς λέγεσθαι· εἰ δὲ τοῦτο πλεοναχῶς, ἀναγκαῖον καὶ τὸ βλέπειν πλεοναχῶς λέγεσθαι· ἐκατέρῳ γὰρ τῷ μὴ βλέπειν ἀντικείσεται τι, οἷον τῷ μὲν μὴ ἔχειν ὄψιν τὸ ἔχειν, τῷ δὲ μὴ ἐνεργεῖν τῇ ὄψει τὸ ἐνεργεῖν. « Et encore, examiner le terme opposé contradictoirement, pour voir s'il se prend en plusieurs sens ; car s'il se prend en plusieurs sens, son opposé se prendra aussi en plusieurs sens. Par exemple, *ne pas voir* se prend en plusieurs sens, dont l'un est *ne pas posséder la vue*, l'autre *ne pas faire acte effectif de vision* ; et si ce terme se prend en plusieurs sens, il suit nécessairement que *voir* aussi se prend en plusieurs sens ; car à chacun des sens de *ne pas voir* va s'opposer quelque chose : à *ne pas posséder la vue*, la posséder, et à *ne pas faire acte effectif de vision*, en faire acte. » (Trad. J. Brunschwig).

<sup>56</sup> L'exemple d'opposition de contradiction ici – *voir / ne pas voir* – est semblable dans l'expression à celui que l'on trouve dans *Cat.* 10, *est assis / n'est pas assis* (11b23), au sens où on a un verbe opposé à ce même verbe et sa négation, mais il s'agit ici de la forme infinitive du verbe, et non pas d'une forme conjuguée.

<sup>57</sup> *Top.* II, 8, 113b15-26.

ἐκεῖνο· ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τὸ μὴ ἦδὺ οὐ καλόν, τὸ καλὸν ἦδύ. Δῆλον οὖν ὅτι πρὸς ἄμφω ἀντιστρέφει ἡ κατὰ τὴν ἀντίφασιν ἀκολουθήσις ἀνάπαλιν γινομένη.

Par ailleurs, puisqu'il existe quatre types d'opposition, examiner les termes contradictoires, en les attachant l'un à l'autre en ordre croisé, et ce, pour détruire une proposition comme pour en établir une ; on le fera saisir par induction. Si par exemple l'homme est animal, ce qui n'est pas animal n'est pas homme ; et de même dans les autres cas. Dans le domaine qui nous occupe, en effet, la consécution se fait en ordre croisé : *homme* implique *animal*, mais ce n'est pas *non-homme* qui implique *non-animal*, mais c'est à l'inverse *non-animal* qui implique *non-homme*. On doit donc poser qu'il en va de même dans tous les cas : par exemple, si ce qui est beau est plaisant, ce qui n'est pas plaisant n'est pas beau ; et si ceci n'est pas le cas, le premier ne l'est pas non plus. En vertu de la même formule, si ce qui n'est pas plaisant n'est pas beau, ce qui est beau est plaisant. On voit donc bien qu'on peut utiliser dans les deux sens la consécution des termes contradictoires, opérée en ordre croisé<sup>58</sup>.

À partir du livre I, on peut dire que la méthode dialectique consiste, non pas à prouver le vrai, mais à savoir effectuer une déduction endoxale, en connaissant la conclusion à établir, *i.e.* la contradictoire de la thèse choisie par le répondant. Là intervient le lieu. On voit dans le passage cité que le lieu des contradictoires désigne le fait de transformer les termes d'une proposition, et ce de façon double : d'une part, en apposant à chacun des termes une négation, et, d'autre part, en inversant la position des termes, *i.e.* la place du sujet et du prédicat. Si l'homme est animal, le non-animal n'est pas homme, ou est non-homme. Aristote dit explicitement que l'on saisira ce lieu par « induction » et il va en effet l'expliquer au moyen de deux exemples. Mais le premier exemple et le deuxième ne montrent pas la même chose.

Le deuxième exemple est légèrement différent dans sa formulation de départ<sup>59</sup> et va plus loin. Reformulons cet exemple : si le beau est plaisant, alors ce qui n'est pas plaisant n'est pas beau. Or, si (ce qui n'est pas plaisant n'est pas beau) n'est pas, alors (le beau est plaisant) n'est pas non plus. Et dans l'autre sens : si ce qui n'est pas plaisant n'est pas beau, alors le beau est plaisant. Comme dans le premier exemple, l'usage du lieu de la contradiction consiste à utiliser la négation, mais, à la différence de l'exemple précédent, la négation nie aussi bien des termes qu'une proposition.

Comme J. Brunschwig l'explique<sup>60</sup>, Aristote applique à l'une des implications dans l'exemple καλόν / ἦδύ la loi de contraposition :

1°. Implications :

- i εἰ τὸ καλὸν ἦδύ, καὶ τὸ μὴ ἦδὺ οὐ καλόν : si S est P, non-P est non-S.
- ii εἰ τὸ μὴ ἦδὺ οὐ καλόν, τὸ καλὸν ἦδύ : Si non-P est non-S, S est P.

2°. Contraposition de i : Si (non-P est non-S) n'est pas, (S est P) n'est pas.

<sup>58</sup> Trad. J. Brunschwig.

<sup>59</sup> Il n'y a pas le verbe ἔπειται et le datif a disparu

<sup>60</sup> Voir note 4, p. 149-150 de son édition et traduction des *Topiques*, vol. I., *op.cit.*.

La contraposition de l'implication permet de réfuter la proposition « le beau est plaisant ».

Soit la proposition

$p$  : « le beau est plaisant »

et

$q$  : « le non-plaisant est non-beau »

Il y a deux implications :

Si  $p$ , alors  $q$ .

Si  $\text{non-}q$ , alors  $\text{non-}p$ .

De même dit Aristote :

Si  $q$ , alors  $p$ .

Dans ce passage, l' $\alpha\nu\tau\acute{\iota}\phi\alpha\sigma\iota\varsigma$  semble donc aussi bien désigner la négation de terme que de proposition. Comment comprendre la fonction du lieu à partir de l'exemple du lieu des contradictoires ?

Selon J. Brunschwig<sup>61</sup>, le *topos*, comme cet exemple le montre, est construit sur les lois de l'implication, le *modus ponendo ponens* et *modus tollendo tollens*. Il sert à trouver les prémisses adéquates à la conclusion que je veux démontrer. Je connais la conclusion :  $q$ . Je dois trouver la proposition antécédente qui implique  $q$ , à savoir  $p$  — ou si je veux établir  $\text{non-}q$ , je dois trouver la proposition  $\text{non-}p$  qui entraîne  $\text{non-}q$ . C'est pourquoi, selon J. Brunschwig, le lieu est « une machine à fabriquer des prémisses à partir d'une conclusion donnée ». Le schéma du lieu est général, il permet au questionneur de trouver quel mécanisme général d'implication il doit utiliser. Une fois ce mécanisme d'implication identifié, il reste à trouver les prémisses endoxales particulières qui correspondent à ce schéma. Le questionneur doit ainsi disposer d'un double répertoire : un répertoire des prémisses et un répertoire des lieux.

À partir notamment de ce même passage, Paul Slomkowski<sup>62</sup> considère que le lieu est la prémisses d'un syllogisme hypothétique. Il donne un exemple de schéma général de syllogisme hypothétique à partir du lieu des contradictoires (les points dans le schéma représentent la preuve) :

destruction :

Si A est B, alors non-B est non-A.

.

.

non (non-B est non-A)

Donc non(A est B)

construction :

<sup>61</sup> Voir p. XL-XLIV de son introduction aux *Topiques*, vol. I, *op. cit.*.

<sup>62</sup> Voir *Aristotle's Topics*, Leiden, Brill, 1997, p. 141-142.

Si non-B est non-A, alors A est B.

.

.

non-B est non-A.

Donc A est B<sup>63</sup>.

Le lieu est-il utile pour fabriquer des prémisses ou est-il lui-même prémisses ? Le texte sur le lieu des contradictoires ne permet pas à lui seul de trancher. Cependant, à partir de ce que nous avons rappelé sur la déduction dialectique, la matière de la prémisses dialectique et le rôle de la contradiction comme un des outils, les *organa* du livre I servant à trouver des prémisses, il semble que l'on puisse affirmer que le lieu n'est pas la prémisses du syllogisme dialectique. D'abord, si Aristote évoque parfois le syllogisme hypothétique dans les *Topiques*, il ne dit jamais que le syllogisme est et est seulement un syllogisme hypothétique<sup>64</sup>. D'autre part, si le lieu était la prémisses hypothétique, alors les livres II à VII des *Topiques* seraient un recueil de prémisses faisant suite à la fin du livre I sur les outils. Or Aristote ne présente pas le lieu comme un *organon* – ce dont on pourrait d'ailleurs s'étonner : pourquoi Aristote ne présente-t-il pas explicitement le lieu comme un instrument permettant de trouver des prémisses ?

Si l'on compare ce que dit Aristote à propos de l'*ἀντίφασις* comme instrument pour trouver d'autres prémisses et ce qu'il dit à propos de l'*ἀντίφασις* comme l'un des lieux, on constate que dans le premier cas, il s'agit de chercher des propositions endoxales, aussi endoxales que les propositions à partir desquelles on va formuler d'autres propositions : à partir de « il faut aimer ses amis », je vais dire « il ne faut pas aimer ses ennemis ». Les *organa* serviraient ainsi à faire varier la matière des prémisses, ou pour le dire autrement, les *organa* concerneraient le contenu ou le sens de prémisses particulières. Par différence, le

<sup>63</sup> On voit que la prémisses initiale est hypothétique et que l'ensemble du syllogisme est donc hypothétique. Ce syllogisme utilise le lieu des contradictoires comme prémisses initiale. Un des arguments de P. Slomkowski consiste à s'appuyer sur la définition de *συλλογισμός*, en particulier sur le fait que la conclusion est tirée de façon nécessaire des prémisses. Or, si le lieu n'est qu'une règle générale extérieure à la déduction, la règle d'inférence ne peut s'appliquer. P. Slomkowski se réfère à des passages des *Analytiques* (*Pr. An.* I, 44, *Sec. An.* II, 6, 92a10-11,19) dans lesquels Aristote explique la différence entre syllogisme catégorique et hypothétique.

<sup>64</sup> En *Top.* III 6, 119b35 et 39, Aristote dit : « en outre on peut raisonner à partir d'une hypothèse » ; le syllogisme hypothétique, raisonnement *ἐξ ὑποθέσεως* est mentionné comme une possibilité parmi d'autres. Voir aussi les lignes 108b7-9, dans le livre I, ch. 18 : Ἡ δὲ τοῦ ὁμοίου θεωρία χρησιμος πρὸς τε τοὺς ἐπακτικοὺς λόγους καὶ πρὸς τοὺς ἐξ ὑποθέσεως συλλογισμοὺς καὶ πρὸς τῆς ἀπόδοσιν τῶν ὀρισμῶν - « L'examen du semblable est utile pour faire des inductions, pour faire des syllogismes hypothétiques et pour répondre aux questions de définition. » (Trad. J. Brunschwig légèrement modifiée). D'autres occurrences de *ἐξ ὑποθέσεως* ne semblent pas faire explicitement référence au syllogisme hypothétique : en VII 1, 152b18, il est question de poser en hypothèse le vide, c'est-à-dire non pas à proprement parler faire appel à une prémisses endoxale, mais à une prémisses hypothétique au sens où elle a son origine dans une hypothèse émise par un savant. En VIII 3, 158a32, on peut lire : « Ce sont les mêmes hypothèses qu'il est à la fois difficile à attaquer et facile de défendre ». Le terme « hypothèse » pourrait être entendu ici au sens de la proposition choisie par le répondant que le questionneur doit détruire. En 163b33, « hypothèse » est synonyme de « principe », c'est-à-dire posé sans démonstration (voir note de J. Brunschwig à ce passage dans sa traduction des *Top.*, dans Aristote, *Topiques*, Tome II, livres V-VIII, texte établi et traduit par J. Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, 2007, p. 305-306). La polysémie du terme « hypothèse » dans les *Topiques* est semblable à celle que l'on rencontre dans les *Analytiques*.

*topos* sert à trouver un schéma d'argumentation dans la mesure où, à partir du lieu, je dispose d'une forme de prémisse à partir de laquelle toute une déduction s'enchaînera. Le lieu concerne quelque chose comme les règles générales du discours, de la logique, et porte sur la forme de la déduction au sens où ce qu'exprime le lieu est une nécessité. Dans l'exemple « si homme implique animal, non-animal implique non-homme », ce que permet le lieu de la contradiction relève de la nécessité formelle. Alors que la prémisse « il faut mal traiter ses ennemis » ne relève pas de la nécessité formelle mais de l'application d'opérateurs logiques à une idée admise pour obtenir une prémisse semblable à une autre idée admise. Le questionneur doit certes passer par le contraire de l'idée admise, puis par la négation de ce contraire. Mais il s'agit pour lui de faire varier la formulation de l'idée admise, c'est-à-dire encore d'une prémisse particulière. En revanche, avec le lieu, le questionneur va trouver la matrice générale d'argumentation d'où il lui faut partir pour parvenir à déduire la proposition contradictoire de la proposition choisie par le répondant.

L'examen de l'usage que fait Aristote de l'ἀντίφασις dans les *Topiques* montre donc que la contradiction est conçue à la fois comme une opposition de termes et comme une opposition de propositions puisque utiliser la contradiction pour le questionneur signifie aussi bien nier un terme qu'une proposition. Cet usage de la contradiction dans les *Topiques* permet également de saisir le rôle du lieu dans la déduction dialectique. La comparaison entre la contradiction comme outil qui sert à faire varier la formulation des prémisses et la contradiction comme l'un des lieux de la topique de l'accident montre que le lieu est une matrice pour trouver des prémisses. Par rapport à la déduction apodictique, la spécificité de la déduction dialectique se marque par l'endoxalité des prémisses. Cependant, l'endoxalité des prémisses ne joue aucun rôle dans le fait de déduire la contradictoire de la proposition choisie par le répondant. Les prémisses dans la déduction dialectique ne sont pas contradictoires entre elles. La réussite de la déduction dialectique dépend de l'adaptation des prémisses à la déduction de la conclusion voulue par le questionneur. Ainsi, l'habileté d'un questionneur se mesure à sa maîtrise des lieux dialectiques.